

RECHERCHE ET CAS EN SCIENCES DE GESTION

Appel à contribution

Opérationnaliser la RSE

Pierre Baret / Marie-Noëlle Rimaud / Jean-François Trinquecoste
EXCELIA -CERIIM

Date limite de soumission : lundi 3 janvier 2022

La question de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et, plus largement, des organisations, a émergé au cours de la seconde partie du XX^{ème} siècle (Bowen, 1953 ; Freeman, 1984). Elle se pose avec une acuité croissante dans un monde globalisé, où l'opinion publique est de mieux en mieux informée de l'urgence des enjeux environnementaux et sociaux. En conséquence, les attentes en matière de comportements responsables de la part des entreprises sont de plus en plus fortes. En premier lieu, sont visées les entreprises les plus puissantes, car les plus exposées médiatiquement, mais aussi l'ensemble des organisations, de toutes tailles, de tout statut, et de tout secteur d'activité. Les crises - financière de 2008, sanitaire de 2020/21 - n'ont fait que renforcer l'urgence de ces attentes ; sans compter l'argument supplémentaire que va représenter la pression réglementaire considérable qu'entraînera la taxonomie verte.

Mieux informées, les parties prenantes des entreprises se satisfont de moins en moins d'un discours affiché comme étant « responsable », mais qui ne s'accompagne pas d'actions concrètes. Ainsi, au-delà de la simple communication, un nombre croissant d'entreprises veille à déployer réellement une démarche responsable, bref à « opérationnaliser leur RSE ». Pour les enseignants-chercheurs en sciences de gestion, il s'agit donc d'analyser des cas paragoniques qui peuvent servir à la fois la recherche (Helfrich, 2019)¹ et l'enseignement.

Ce double objectif est clairement celui de ce numéro spécial de la revue « *Recherche et Cas en Sciences de Gestion* ». En 2014, via un précédent numéro spécial, cette revue s'interrogeait déjà sur les liens existants entre stratégies responsables et stratégie compétitives (Baret,

¹ Helfrich V., 2019, Le statut prototypique de l'étude de cas : les prémices d'un programme épistémologique, Vie et Sciences de l'entreprise, vol.1, n207, pp.178-186.

2014)². En 2021, cet intérêt stratégique est largement démontré sur le plan académique (même si un trop grand nombre d'organisations ne l'ont pas encore totalement intégré). Désormais, la principale problématique, pour une proportion croissante d'entreprises pro-actives, est le déploiement effectif de leurs démarches responsables. Le temps est donc venu de produire un numéro spécial sur l'« *opérationnalisation de la RSE* ».

De fait, nous attendons des propositions d'articles analysant des pratiques innovantes et originales d'opérationnalisation de la RSE dans tous les domaines d'activités, notamment dans ceux moins engagés jusqu'à présent et pourtant directement concernés. À titre d'exemple, le secteur touristique est aujourd'hui un secteur économique diversifié et complexe. C'est l'un des plus performants au monde sur le plan économique et sa durabilité est de plus en plus questionnée. Pourtant la littérature manque sur le sujet. (Rasolofo-Distler, 2010)³, rappelle fort à propos que l'opérationnalisation de la RSE constitue le gage d'une légitimation de l'organisation qui ne soit pas seulement de façade.

Ainsi, sans prétendre à l'exhaustivité, nous attendons des propositions d'opérationnalisation de la RSE sur les thèmes suivants :

- Processus de définition d'axes d'améliorations concrets à court/ moyen/ long terme pour les organisations ;
- Dispositif de sensibilisation, de formation ou d'implication des collaborateurs et, plus largement, d'apprentissage organisationnel de la RSE, d'intégration dans la culture d'entreprise, etc. ;
- Modalité de dialogue avec les parties prenantes et de co-construction de la démarche RSE sur le temps long ;
- Déploiement de système de management de la démarche responsable ;
- Construction et déploiement d'outils de gestion permettant de piloter la démarche RSE de l'organisation (système d'information « RSE », contrôle de gestion élargi, modèles comptables intégrant les dimensions socio-environnementales, etc.) ou d'en rendre compte (dispositif de fiabilisation du *reporting* extra-financier, etc.) ;
- Mise en œuvre de mesures responsables en termes de marketing, de communication externe, etc.

Modalités de soumission et ligne éditoriale

La politique éditoriale de la revue Recherche et Cas en Sciences de Gestion, classée 4 par la FNEGE, s'inscrit dans le rapprochement entre enseignement et recherche. Les auteurs doivent soumettre :

- 1) *l'article sur le cas, présentant les enjeux du cas au regard des recherches existantes ;*
- 2) *l'étude de cas ;*
- 3) *le guide de solutions et d'animation (note pédagogique).*

Il s'agit donc de produire :

² Baret P., « Stratégies responsables, stratégies compétitives ? », *Revue des Cas en Gestion*, Vol.10, Semestre 2, 2014.

³ Rasolofo-Distler F., 2010, Opérationnalisation de la RSE : une approche par les parties prenantes, *Management et Avenir*, vol.9, n°39, pp.65-85.

- *L'article sur le cas, composé de 15 pages maximum (bibliographie comprise). La première partie de cet article est dédiée à une revue de littérature structurée autour de la thématique abordée par le cas ; la seconde partie, quant à elle, explicite les conditions dans lesquelles le cas a été développé, le retour d'expérience d'animation du cas si celui-ci a déjà été soumis aux étudiants, les questions théoriques et managériales qu'il soulève ainsi que ses apports théoriques.*
- *L'étude de cas, telle qu'elle sera soumise aux apprenants. Elle sera constituée de 15 pages au maximum (annexes éventuelles et bibliographie comprises). Elle peut être construite à partir de données primaires et/ou secondaires.*
- *Le guide d'animation et de solutions possibles, qui expose les propositions de traitement du cas. Ce guide, constitué de 10 à 15 pages maximum, sera disponible uniquement pour les enseignants.*

Toutes les soumissions doivent respecter le format de la revue Recherche et Cas en Sciences de Gestion, détaillé sur le site de la revue : <http://www.revuecasgestion.fr/soumi2.htm>.

Date de soumission et processus de révision :

Les articles peuvent être soumis jusqu'au **lundi 3 janvier 2022**. Le(s) auteur(s) adresseront l'étude de cas, le guide de solutions et d'animation, ainsi que l'article académique sous la forme d'un seul fichier anonymisé, envoyé par mail aux rédacteurs invités, copie au Comité éditorial de la revue.

☞ *Objet du mail : soumission RCSG – numéro spécial « Opérationnaliser la RSE »*

☞ *Adresses : baretp@excelia-group.com ; rimaudmn@excelia-group.com ; jean-francois.trinquescoste@u-bordeaux.fr ; copie à : revuedescasengestion@gmail.com*

☞ *Le(s) auteur(s) veilleront à joindre à leur mail de soumission, l'attestation d'exclusivité qu'ils trouveront sur le site de la revue, rubrique « Procédure de soumission ».*

NB : *Tous les manuscrits soumis dans le cadre de cet appel à contribution feront l'objet d'une évaluation en double aveugle par des membres du comité scientifique.*

Comité scientifique :

Pierre Baret, Professeur, Excelia Business School, Responsable Axe RSE CERIIM & CEREGE

Marc Bonnet, Professeur, IAE Lyon, Directeur Adjoint ISEOR

Julien Cusin, Professeur, IAE Bordeaux

Inès de la Ville, Professeur, Université Poitiers, Angoulême

Karen Delchet-Cochet, Professeur, ISC Paris, Responsable du Lab de l'innovation pédagogique.

Benjamin Drevetton, Professeur, IAE Université de Poitiers, Directeur du CEREGE

Patrick Gabriel, Professeur, IAE Bretagne Occidentale

Vincent Helfrich, Professeur, Excelia Business School, CERIIM & AHP-PreST

Olivier Joffre, Maître de Conférences HDR, IAE Gustave Eiffel, Université Paris Est Créteil

Ulrike Mayrhofer, Professeur IAE Nice, Université Côte d'Azur, Rédacteur en Chef Adjoint de la revue Management International, Senior Editor de *l'European Journal of International Management*

Anne Mesny, Professeur titulaire, HEC Montréal, ancienne directrice du centre de cas d'HEC

Jean-René Morice, Professeur, Directeur ESTHUA, Université Angers
Nicolas Peypoch Président de l'AFMAT, professeur à l'Université de Perpignan
Lovasoa Ramboarisata, Professeur, Dpt RSE, Département stratégie et RSE, ESG UQAM
Dimbi Ramonjy, Professeur Associé, Excelia Business School, CERIIM & CEREGE
Angèle Renaud, Professeur, IAE Dijon, Directrice du CREGO
Marie-Noëlle Rimaud, Professeur Associé, Excelia Business School, Directrice Innov Case Lab
Philippe Schäfer, Professeur Associé, Excelia Business School, CERIIM & CEREGE
Stéphane Trébucq, Professeur, IAE Bordeaux
Jean-François Trinquecoste, Professeur Émérite, IAE Bordeaux
Marc-Antoine Vachon, Professeur - ESG UQAM, Titulaire - Chaire de tourisme Transat
Philippe Violier, Professeur Emérite, ancien directeur de l'Esthva, Université Angers
Véronique Zardet, Professeur, IAE Lyon, Directrice Adjointe ISEOR, Présidente de l'ADERSE